



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN XXIII  
AU PRÉSIDENT DU PÉROU,  
M. MANUEL PRADO\***

*Lundi 22 février 1960*

*Monsieur le Président,*

Il Nous est particulièrement agréable de vous souhaiter la bienvenue dans Notre maison et d'accueillir ici, en la personne de Votre Excellence, toute la noble nation péruvienne, qui Nous est chère à tant de titres.

Le Pérou ! Ce seul nom évoque l'image d'un peuple porteur d'une antique et noble civilisation : d'un peuple qui, avec un élan généreux, affronte aujourd'hui les problèmes que lui pose la vie moderne, et se montre soucieux de sécurité et de progrès, non seulement pour lui-même, mais pour le continent sud-américain tout entier; d'un peuple enfin qui, d'un commun accord avec les peuples auxquels l'unissent tant de liens fraternels, entend servir la grande cause de la paix dans le monde.

Pour l'heureuse réalisation de ces buts, et pour la prospérité du peuple péruvien, Nous formons les vœux les plus paternels.

En premier lieu, Nous souhaitons de tout cœur à votre chère patrie de savoir conserver toujours intact et de faire fructifier chaque jour davantage le plus précieux des héritages qui lui ont été transmis par les siècles passés : la Foi chrétienne. Cette Foi est en effet la base de tout réel progrès et de tout bien-être digne de ce nom, comme elle est le fondement de la paix et de la concorde nationale et internationale. Cette Foi – qui a donné au Pérou précisément, ses premiers fruits de sainteté dans le continent américain – Nous souhaitons qu'elle pénètre toujours plus profondément dans les mœurs, dans la vie des individus, des familles et de la société tout entière.

Il Nous est agréable, à ce propos, de reconnaître le respect et la collaboration que l'Église et ses institutions trouvent auprès des Autorités publiques de votre pays et auprès de Votre Excellence en particulier. Les activités et les initiatives qui en bénéficient se trouvent ainsi en mesure de se développer plus facilement, et d'apporter aux populations, avec une assistance spirituelle et morale accrue, la bienfaisante influence de la doctrine et de l'action de l'Église. Nous voulons mentionner, entre autres choses, la collaboration qu'a rencontrée le Saint-Siège auprès des autorités péruviennes lors de la récente érection de plusieurs nouvelles circonscriptions ecclésiastiques.

Nous ne doutons pas que Votre Excellence et le gouvernement de son pays ne veuillent continuer à faire preuve, vis-à-vis de la religion catholique, de sentiments qui répondent si bien à l'âme du peuple péruvien et à ses meilleures traditions nationales. Nous avons confiance, en particulier, que l'Église trouvera auprès des Autorités de l'État toute l'aide nécessaire pour assurer aux jeunes générations une solide formation chrétienne, grâce notamment à l'enseignement religieux dans les écoles et à la protection de la moralité contre les périls qui la menacent de tant de façons.

Avec ces vœux et ces espoirs, Nous renouvelons à Votre Excellence Notre satisfaction pour la visite qu'elle a bien voulu Nous faire, et Nous invoquons de tout cœur sur elle, sur sa famille, sur les illustres personnes qui l'accompagnent et sur toute la nation péruvienne, l'abondance des grâces et des bénédictions divines.

---

\* AAS 52 (1960), p.95-96.

*L'Osservatore Romano* 22-23.2.1960 p.1.

*Discorsi, Messaggi, Colloqui del Santo Padre Giovanni XXIII*, vol. II, p.231-233.

*La Documentation catholique*, n°1324, col.328-330.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française*, n°10, p.1.